

chômeurs. Elles exigent le non paiement ou un échéancier de la taxe d'habitation.

# Le rapport de force paye

Une dizaine de bénéficiaires du RSA et de privées d'emploi accompagnée par le comité chômeurs rebelles CGT, des syndicalistes cégétistes des Finances publiques et l'Union locale CGT du centre-ville se sont rassemblés devant le centre des Impôts de Sadi-Carnot (2e) parce qu'ils ne peuvent pas payer la taxe d'habitation.

Khalid Abdou fait partie des 36 employés d'Adoma qui ont été mis à la porte, en 2007, sans être licenciés. Il n'a donc pas droit aux indemnités chômage en raison de cette situation totalement injuste qui suit sa procédure juridique. « Je n'ai plus que les yeux pour pleurer. Il me faut payer les impôts locaux 210 euros avec mes 417 euros par mois de RSA. A trois reprises, on m'a accepté la remise gracieuse, sauf cette année. » Allez comprendre le pourquoi du comment quand Mohamed Amiri et Michel ont reçu comme tant d'autres « l'avis à tiers détenteur » sans pouvoir obtenir d'échéancier. Une procédure redoutable qui permet au Trésor public de bloquer sur leur compte les sommes dues au titre de l'imposition locale. A tel point que Mohamed Amiri, privé d'emploi avec 1 200 euros d'indemnités par mois, s'est vu dans l'obligation de verser un acompte de 350 euros sur 547 euros à la rue Borde pour ne pas avoir de problèmes avec le fisc, mais qui se voit pris à la gorge pour le restant à payer, soit 197 euros, car son imposition a doublé cette année. En moyenne, 14% d'augmentation de la taxe d'habitation à Marseille, parfois jusqu'à 86%, révèle la CGT.

Mathieu François de la CGT Finances publiques explique que c'est

l'administration qui a été la plus touchée par les suppressions de poste et que le centre Sadi-Carnot concentre les populations qui ont le plus besoin de contacts humains en raison de leur situation précaire. Il évoque des exemples pour qui chaque euro compte et qu'il arrive qu'on accorde pour de « modiques » sommes de longs délais de remboursement. Frédéric Larrivé, responsable CGT Finances publiques, dénonce un service public low-cost avec l'application de ratios et des indicateurs de politique industrielle à des missions de service public. « On fait comme si le 8e nécessitait le même accueil que le 3e. »

Le comité chômeurs CGT a déjà présenté 200 dossiers de remise gracieuse de la taxe d'habitation, dossiers les plus problématiques avec la question des comptes bloqués. Plusieurs étapes de conciliation ont été entreprises auprès de la direction des Finances publiques et du conciliateur. Tentatives qui se sont révélées infructueuses. « On ne refuse pas de payer la taxe d'habitation, explique Eliodie du comité chômeurs CGT, mais en proportion des revenus qu'on a. On exige le déblocage des comptes\*, l'acceptation des échéanciers et le réexamen des dossiers d'exonération des personnes au RSA. »

Le rapport de forces a payé, la direction des Finances publiques a accepté ces revendications au cours d'une rencontre.

**PIEDAD BELMONTE**  
▲ *La CGT demande l'application de la loi sur le fait que le RSA n'est pas saisissable et qu'on ne peut pas saisir la totalité des indemnités chômage.*



Rassemblement, à l'appel du comité chômeurs CGT, devant Sadi-Carnot sur la question de la taxe d'habitation.

STEPHANE CLAD

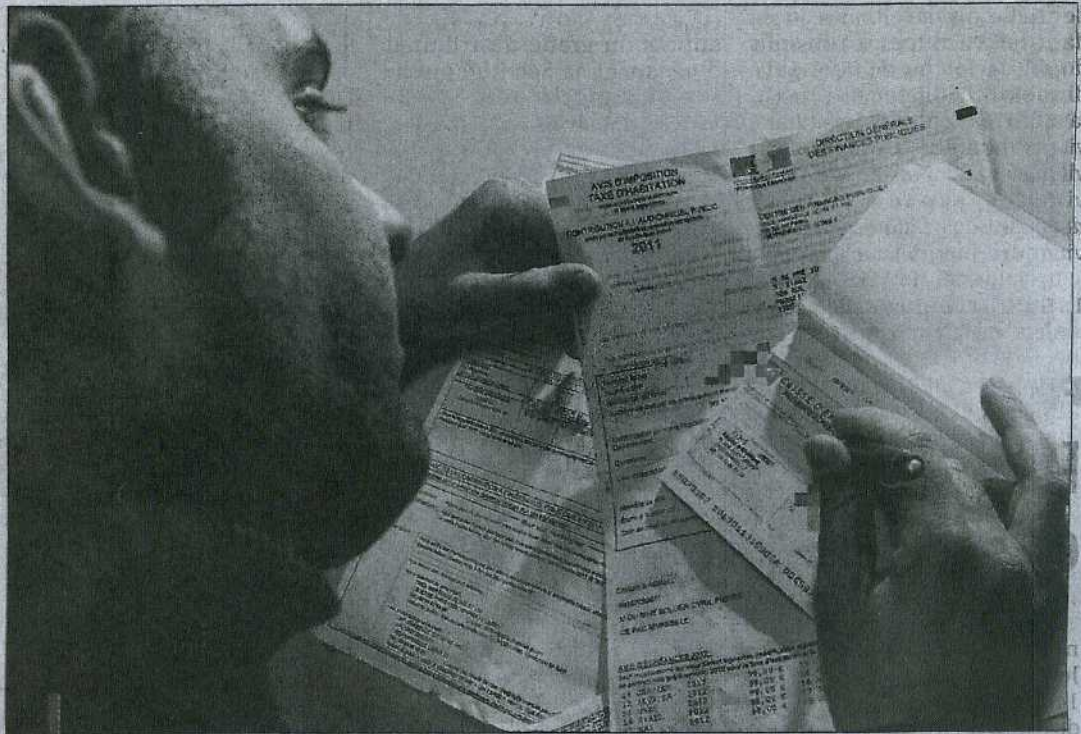
# Impôts locaux : ces foyers qui demandent de l'aide

Incapables de payer, des centaines de contribuables demandent grâce au fisc

**P**renez une bonne crise financière qui mine le pouvoir d'achat des ménages. Ajoutez une forte augmentation du chômage. Mélangez le tout avec une hausse record de la taxe d'habitation à Marseille (+14 % en moyenne, jusqu'à +313 % pour certains foyers). Vous obtiendrez, inévitablement... des centaines, des milliers de contribuables pris à la gorge pour le paiement de leur impôt foncier. D'autant que, cerise sur le gâteau, la cité phocéenne, dont le découpage fiscal n'a pas été revu depuis 1970, se caractérise par une singulière iniquité de traitement entre quartiers riches et pauvres.

**"Tous les dossiers sont examinés au cas par cas."**

LA DIRECTION  
DES FINANCES PUBLIQUES



À Marseille, qui détient cette année le record de hausse de la taxe d'habitation, de nombreux contribuables demandent des exonérations ou un échelonnement de paiement. // ILLUSTRATION CYRIL SOLLIERE

Mais tout cela, le fisc n'en a cure. Pour les mauvais payeurs, le couperet est tombé ces jours-ci, avec les saisies de salaires et les blocages des comptes bancaires. "Pour la première année, les allocataires du RSA n'ont pas été exonérés automatiquement de la taxe d'habitation et des 123€ de redevance audiovisuelle", souligne la CGT chômeurs, qui a organisé hier un nouveau rassemblement de protestation devant le centre des impôts de la place Sadi-Carnot.

"Cette année, les demandes de remises et d'échelonnement de paiement explosent, mais la plupart sont refusées par l'administration", proteste la

CGT chômeurs, qui a déjà déposé 200 demandes de dégrèvement au centre de Sadi-Carnot, dont dépendent désormais tous les contribuables des cinq arrondissements les plus précarisés (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>).

Un chiffre et une tendance que la direction générale des finances publiques refuse de confirmer, même si une "hausse de la fréquentation" a bien été observée. En fin d'année dernière, les syndicats (CGT, FO, Sud Solidaires) avaient déjà tiré la sonnette d'alarme face à cet afflux de contribuables jugés "ingérable": les agents d'accueil se retrouvant aux prises avec des administrés excédés. Beaucoup étaient persua-

dés que la hausse de leur taxe d'habitation relevait d'une erreur de l'administration...

On sait désormais que ce n'est pas le cas. Aussi, pour ceux qui, avec la meilleure volonté du monde, ne peuvent pas régler l'addition, restent deux possibilités. "Des remises gracieuses, totales ou partielles, peuvent être accordées en vertu de l'article L247 du livre des procédures fiscales, en cas de gêne ou d'indigence", explique la direction des finances publiques. Si "des critères très précis sont exigés", le contrôleur conserve un droit de regard sur les dossiers, "toujours examinés au cas par cas". Autre possibilité: l'étalement des paiements de la

dette fiscale, là encore soumise à l'appréciation du contrôleur sous le contrôle de la hiérarchie. Sachant que la bienveillante des agents des impôts est toujours balisée par le principe de responsabilité personnelle du percepteur: en cas de non recouvrement, celui-ci peut en effet être lui-même redevable à l'État des sommes dues!

Ces considérations réglementaires, Patricia n'en a cure. Cette année, cette femme de ménage a vu sa taxe d'habitation passer de 111€ à 459€. "Qu'ils viennent mon compte, qu'ils m'amènent l'huissier: chez moi de toute façon, il n'y a plus rien à prendre".

Sophie MANELLI

## QUAIS D'ARENÇ

La Caisse d'Épargne cède Le Balthazar à AC2D Le Mondial pour 45 millions d'€